

Un député putatif, voire plus, pour le PTB

PARTIS La formation de gauche créditée de 4,5 % en Wallonie

Un député du PTB ? L'idée fait son chemin. Et d'hypothétique, elle vient de passer au statut de « possible ». En effet, depuis le scrutin législatif de juin 2010 où il avait obtenu 1,9 %, le parti maoïste progresse virtuellement de sondage en sondage : 3,6 % voici un an ; 3,6 % à l'automne ; 3,1 % au printemps ; et 4,5 % désormais. Cette progression ne relève plus de l'accident : c'est une tendance.

Vive la crise, camarades ? Ce serait réducteur. « *Il y a d'une part la période qui est compliquée à l'échelle de l'Europe, constate le politologue Pascal Delwit (ULB). Le PS essaie de préserver l'essentiel mais doit composer avec ses partenaires gouvernementaux. Et de l'autre, il y a une adhésion partielle au PTB de certains milieux ouvriers ou dans les maisons médicales, peut-être pas à l'égard des propositions du parti mais à certaines de ses postures. Via cette patientèle, il s'est fidérisé un électoral.* »

Que ce soit par « défiance » à l'égard du PS (voire d'Ecolo, au pouvoir en Wallonie) ou en raison d'une véritable adhésion, le résultat est là : de sondage en sondage, le PTB accroît son capital sympathie, qu'il pourrait bien convertir en voix l'an prochain, pour s'offrir un siège de député, le premier depuis plus d'un quart de siècle pour la gauche radicale, alors représentée par le Parti communiste. En effet, s'il conforte quelque peu le résultat obtenu sur la province de Liège au scrutin provincial d'octobre dernier (4,71 %), le parti « de la



S'il doit y avoir un député PTB à la Chambre, ce sera Raoul Hedebouw, qui tirera la liste au scrutin fédéral de 2014. © LE SOIR

gauche de la gauche », comme se plaît à le définir son porte-parole, Raoul Hedebouw, franchira le seuil électoral de 5 %, condition sine qua non pour pouvoir envoyer un élu dans l'hémicycle.

S'il doit y avoir un premier député PTB, il sera sans conteste liégeois. La Cité ardente est devenue le creuset du vote pété-biste, avec des percées électorales sur Liège (6,41 % aux communales, 6,64 % sur le district aux provinciales) mais également en périphérie (14,07 % à Seraing, 13,99 % à Herstal aux communales). Si tel devait être le cas, le parlementaire aurait les

traits de Raoul Hedebouw. « *Je tirerai la liste au fédéral en 2014, confirme-t-il. Il en a été décidé ainsi car je suis le porte-parole national du parti et bilingue. Je représente donc l'ensemble de notre courant en Belgique.* »

Le parti planche dès à présent sur la constitution de ses listes régionales car, lors des scrutins simultanés de l'an prochain, la gauche radicale pourrait également décrocher un ou plusieurs parlementaires wallons. Voire un Bruxellois (le PTB obtiendrait 3,8 % dans la Région-Capitale). L'augure est toutefois

moins aisé. En effet, il faut entre 15 et 18 % pour obtenir un élu direct sur une circonscription, les autres mandats étant attribués via l'apparement (un pot commun des voix par parti à l'échelle de la province qui peut parfois faire pencher la décision de manière surprenante). Les Liégeois Sophie Lecron (1.225 voix à la province), Rafik Rasaa (1.128 voix sur la même circonscription), la Carolo Sofie Merckx (1.187 voix à Charleroi), voire Marco Van Hees (Région du Centre) pourraient incarner le parti lors de cette échéance.

Par contre, les chances de voir un élu du PVDA imiter son alter

S'il obtient un siège à la Chambre, le PTB « utilisera cette conquête électorale comme une tribune »

ego francophone sont moins probables. Crédité de 3,3 % et bien implantée en région anversoise, la gauche radicale pourrait faire les frais d'une marée jaune. En effet, en raison de la règle électorale favorable au parti dominant, si l'écart entre la N-VA et les autres partis est grand, celle-ci obtiendra plus d'élus et en privera les listes franchissant à peine le seuil des 5 %.

S'il décroche un siège à la Chambre, le PTB fera parler de lui, prédit Pascal Delwit. « *Il utilisera alors cette conquête électorale comme une tribune, comme ses élus le font à présent au sein des conseils communaux.* » ■

PASCAL LORENT